

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX PRÉPARATOIRES À LA CONSTRUCTION DE
L'AMPHITHÉÂTRE MULTIFONCTIONNEL

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

I. Le projet consiste en la réalisation de travaux préparatoires à la construction de l'amphithéâtre multifonctionnel. Le projet comprend notamment les travaux suivants :

1° la mise hors service, la reconfiguration de la tuyauterie enfouie sur le site affecté par les travaux incluant les réseaux d'électricité, de gaz, d'égouts pluvial et sanitaire, aqueduc et/ou protection incendie;

2° au besoin, le remplacement de la tuyauterie et/ou des différents services ci-haut, localisés à l'extérieur de l'emprise du bâtiment et/ou de la zone de construction, affectée par les nouveaux besoins en services additionnels (eau, égout) requis par l'amphithéâtre multifonctionnel;

3° la démolition du bâtiment K localisé sur le futur site de l'amphithéâtre multifonctionnel, incluant les ouvrages temporaires de protection et/ou ouvrages permanents à déployer pour maintenir en opération le pavillon de la Jeunesse, lequel est contigu au bâtiment K;

4° la relocalisation des équipements électriques situés dans le bâtiment K et tous les autres travaux connexes à cette spécialité;

5° l'excavation générale pour tout l'amphithéâtre multifonctionnel, la disposition des déblais incluant les travaux de décontamination pouvant être requis, la mise en place d'un système de rabattement de la nappe phréatique si requis, la densification des sols en profondeur si requis, les systèmes d'étanchonnement des tranchées et la mise en place d'un coussin de propreté en matériel granulaire et/ou béton maigre au fond des tranchées;

6° l'érection des clôtures de chantier sur le périmètre des excavations du futur bâtiment;

7° tous les travaux de remise en état des sites et/ou des aménagements extérieurs reliés aux travaux visés aux paragraphes 1° et 2°.

Ce projet peut nécessiter des acquisitions de terrains ou de servitudes.

2. Le projet décrit à l'article 1 requiert l'octroi des contrats de services professionnels et techniques, lesquels portent sur les activités suivantes :

1° l'identification;

2° la planification;

3° la conception;

4° la réalisation;

5° le suivi;

6° toutes autres activités en lien avec la gestion de projets concernant la voirie, les réseaux d'aqueduc et d'égouts, les réseaux d'éclairage et de signaux lumineux, les réseaux d'utilités publiques, ainsi que l'aménagement ou le réaménagement d'espaces municipaux de même que celles qui découlent des travaux énumérés ou qui y sont connexes.

SECTION II

LOCALISATION DES TRAVAUX

3. Le projet est localisé dans le secteur d'ExpoCité en divers endroits et tronçons de rue dont les infrastructures relèvent de la compétence de l'agglomération.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

4. Le coût du projet décrit aux articles 1 et 2 est estimé à la somme de 49 450 000 \$.

TOTAL : 49 450 000 \$

Annexe préparée le 4 novembre 2011 par :

Jacques A. Bédard, ing.
Directeur du projet de l'amphithéâtre
multifonctionnel de Québec